Commune de
Val-de-Ruz

ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL

relatif à la nomination des membres de la Commission d'urbanisme

Le Conseil communal de la Commune de Val-de-Ruz,

vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964 ;

vu le règlement général, du 14 décembre 2015 ;

vu l'arrêté du Conseil communal relatif à la création d'une commission d'urbanisme, du 19 février 2020 ;

sur la proposition du chef du dicastère du développement économique et territorial,

arrête :

Nomination

Article premier :
Sont nommés membres de la Commission d'urbanisme, par ordre alphabétique :

- M. Stephan Bernauer ;
- Mme Géraldine Guesdon-Annan ;
- Mme Barbara Haldi ;
- Mme Gisèle Hostettler Fässler ;
- M. Julien Lovey ;
- Mme Stéphanie Skartsounis.

Entrée en vigueur

Art. 2 :
Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

Publication

Art. 3 :
Le présent arrêté sera inscrit au Recueil systématique de la Commune.

Val-de-Ruz, le 26 août 2020

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président F. Cuche

Le chancelier P. Godat